

Cher sociétaire,

Vous nous avez adressé un devis relatif à des traitements dentaires chez le Docteur [REDACTED]

Les informations y figurant nous ont permis de calculer le montant de vos remboursements ainsi que votre reste à charge, sous réserve de la validité des garanties de votre contrat. Ils sont portés sur le tableau joint.

Toutefois, ces calculs seraient susceptibles d'être revus :

- Si votre régime obligatoire décidaient d'une autre prise en charge que celle que nous indiquons,
- Si avant la réalisation des actes inscrits sur votre devis, vous bénéficiez de remboursements au titre d'autres traitements antérieurs.

Ce courrier ne constitue pas une autorisation de dispense d'avance de frais (tiers payant).

Nous vous rappelons que vous devez nous adresser la note d'honoraires que votre chirurgien-dentiste vous remet en fin de traitement pour obtenir votre remboursement complémentaire.

Bien entendu, nous nous tenons à votre entière disposition du lundi au vendredi de 8h30 à 18h au **0 800 034 033** (appel gratuit) pour vous apporter sur l'ensemble de ces points les informations supplémentaires que vous jugeriez nécessaires.

N'hésitez pas à nous contacter pour vérifier, lors de vos prochains traitements dentaires, les coordonnées des chirurgiens-dentistes partenaires les plus proches du lieu de votre convenance. Elles font l'objet d'une mise à jour régulière. Ce service est disponible en ligne sur votre espace client santé. Vous y trouverez également la fiche AFSSAPS "Ma prothèse dentaire, ce que je dois savoir" qui précise le rôle et les responsabilités respectives du chirurgien-dentiste et du prothésiste, ainsi que vos droits en termes d'information.

Nous vous prions de recevoir, Cher sociétaire, l'expression de nos salutations distinguées.

Votre Conseiller Santé

*Pour vous accompagner au quotidien, l'engagement qualité de Groupama Loire Bretagne :*

 **0 800 034 033**

UN NUMÉRO VERT GRATUIT  
depuis un poste fixe



**groupama.fr**

UN ACCÈS LIBRE ET PERMANENT à  
nos offres et à votre espace client



**300 agences**

DANS VOTRE RÉGION  
Proches de votre domicile ou lieu de travail

#### **Groupama Loire Bretagne**

1 rue Hervé de Guébriant - 29414 Landerneau cedex - Fax 02 98 85 17 94 - [groupama-fil@groupama-loire-bretagne.fr](mailto:groupama-fil@groupama-loire-bretagne.fr) - [www.groupama.fr](http://www.groupama.fr)  
Caisse régionale d'assurances mutuelles agricoles Bretagne-Pays de la Loire - N° SIREN 383 844 693 - Entreprise régie par le code des assurances  
Groupama Gan Vie - Siège Social : 8-10 rue d'Astorg - 75008 Paris - S.A. au capital de 1 371 100 605 euros - 340 427 616 RCS Paris - APE : 6512Z